

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 89 (1960)

Heft: 10

Rubrik: Vœux et conclusions des Semaines d'études pédagogiques des institutrices et des Sœurs enseignantes de langue française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vœux et conclusions

des Semaines d'études pédagogiques des institutrices et des Sœurs enseignantes de langue française

Comme l'année précédente pour les instituteurs, les institutrices ont été groupées en carrefours de discussion et d'échange de vues. Au terme de chaque semaine, la synthèse des conclusions, élaborée par les présidentes et les secrétaires des carrefours, a été lue et approuvée dans la séance finale, en présence de M. le Conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, et, à la fin de la seconde semaine, en présence aussi de Mgr Pittet, R^{me} Vicaire Général.

M. l'abbé Gachet, directeur de l'Ecole normale, et M^{lle} Pilloud, professeur à l'Ecole normale de Gambach, ont réuni les textes des deux semaines de travail dans la synthèse suivante.

I. Relations entre l'école et la famille

Les participantes proposent qu'on éveille l'attention des jeunes filles, dans les mouvements de jeunesse et à l'Ecole ménagère, sur ce problème important pour l'éducation des enfants.

Elles constatent que certains parents comptent trop sur l'école pour dresser leurs enfants. Or, l'école ne décharge pas les parents du devoir d'éducation.

Elles recommandent les moyens suivants pour établir le contact entre la famille et l'école :

- les devoirs à domicile,
- les livrets scolaires,
- les carnets ou fiches de devoirs,
- l'exposition des travaux manuels,
- certaines manifestations organisées à l'occasion de la Saint-Nicolas, Noël, la fête des mères,
- les réunions de parents bien préparées.

Ces réunions peuvent être organisées de la façon suivante :

- a) la maîtresse fait une courte introduction sur un sujet pédagogique ;
- b) la discussion s'engage avec les parents.

Les sujets de discussion suivants sont proposés :

- les lois scolaires,
- les devoirs à domicile,
- les promotions,
- la radio, la télévision pour les enfants,
- les loisirs des enfants,
- la psychologie des enfants.

Dans certains cas, on pourrait faire précéder la réunion d'une séance préliminaire avec un petit groupe de parents déjà gagnés à la cause. La réunion pourrait aussi

commencer par une leçon modèle, comme l'expérience en a déjà été faite, ou par des productions des enfants.

Les parents pourraient être groupés de la façon suivante :

- les parents des enfants qui vont entrer en classe ;
- les parents des élèves qui vont être émancipés ;
- enfin sur *le plan paroissial*, les parents des enfants qui se préparent à leur première communion.

II. L'école et la paroisse

Pour *les réunions de parents*, la collaboration avec le clergé est souhaitable.

Les institutrices attirent l'attention du clergé sur le problème que pose la continuation de l'enseignement religieux pour les jeunes filles de 15 à 16 ans.

A propos de l'*art. 180 du Règlement général* des écoles primaires, elles demandent à être dispensées de la surveillance à l'église un dimanche par mois pour des raisons familiales – et pendant les vacances.

III. Questions méthodologiques

Manuels

Les participantes souhaitent que les *livres d'arithmétique* du maître contiennent aussi dorénavant, la partie de l'élève (oral et écrit). Elles demandent :

l'impression d'un *manuel biblique*, dont les éditions ne varient pas trop souvent ;

la prochaine remise en chantier du *catéchisme du cours inférieur* – avec la collaboration d'institutrices – on signale l'essai qui vient d'être tenté dans la paroisse de Saint-Nicolas ;

l'édition d'un petit *manuel d'histoire* pour le cours moyen. En attendant cette édition, elles demandent que soient insérés, dans le *Bulletin pédagogique*, des textes à apprendre pour les élèves de ce cours.

Chant

Les participantes souhaitent qu'on n'oublie pas les chants du chanoine Bovet et qu'on s'applique à en varier les exécutions.

Elles demandent *un cours* sur l'enseignement du chant, de plus, elles demandent :

à la *Société des Institutrices*, d'organiser un *concours* de textes courts, bien rythmés, susceptibles d'être mis en musique ;

à nos *musiciens fribourgeois* de créer des *chansons nouvelles et des rondes* pour les enfants de nos écoles. Les participantes constatent que deux ou trois fois par semaine en moyenne, on donne à la radio, aux heures des repas, des émissions de chansons modernes. Les enfants arrivent à l'école l'oreille encore pleine de ces airs. Elles proposent qu'à la suite des semaines pédagogiques, on intervienne à la Radio pour que ces émissions soient ouverte à des productions plus largement choisies et mieux adaptées à l'esprit et au cœur de nos enfants.

Ecole active et communautaire

Les participantes demandent que l'occasion leur soit fournie de se familiariser avec la *méthode Cuisenaire* et souhaitent que les élèves des Ecoles normales soient initiées à cette méthode. Que l'*usage du dictionnaire* se généralise au cours moyen.

Elles recommandent l'emploi d'un *matériel* à bon marché provoquant l'activité personnelle des élèves, l'utilisation de *procédés* tels que jeux de Kim, dictées silencieuses, jeux de mots croisés pour la géographie, emploi des tampons représentant les cantons.

Elles demandent à être renseignées sur *les acquisitions de la bibliothèque pédagogique* et des *séminaires de pédagogie* de l'Université.

Devoirs à domicile

Les participantes recommandent :

de tenir compte de l'âge des enfants ;

de n'imposer que des tâches suffisamment préparées en classe et permettant une correction rapide et exacte ;

de supprimer les devoirs écrits les samedis et les veilles de fête ;

d'apprendre aux élèves à étudier ;

de donner chaque soir des *carnets de devoirs*, des *fiches ou billets* indiquant les tâches et que les parents signeront.

Ouvrage manuel

Les participantes constatent que les institutrices doivent consacrer des heures trop nombreuses à la mise en train des ouvrages au début de l'année scolaire et à la préparation des examens ;

que le programme ne peut être accompli dans les heures prévues à l'horaire ;

qu'il ne correspond pas toujours au développement physique et au développement psychique de l'enfant ;

que, de l'avis des professeurs de pédagogie des Ecoles normales présentes à la semaine pédagogique, le temps consacré à la formation des institutrices pour l'enseignement de l'ouvrage manuel est disproportionné, si on le compare à celui qui est consacré aux autres branches.

Elles proposent que *les programmes* soient allégés afin de pouvoir consacrer aux autres branches le nombre d'heures requises ;

certaines pièces à confectionner soient supprimées ou remplacées – à ce sujet, elles ont élaboré un programme qui a été transmis à la Direction de l'Instruction publique ;

qu'une *aide* soit accordée à chaque classe, particulièrement à celles qui se trouvent dans des conditions « anormales » ;

que cette aide soit demandée par M^{lle} l'Inspectrice ;

que, dans les écoles mixtes, on ne soit plus obligé de travailler en la présence des garçons.

Elles demandent à la conférence des inspectrices et des inspecteurs de bien vouloir étudier la question.

De plus, elles souhaitent :

que les classes soient munies d'un *lavabo*, d'une *machine à coudre* et d'un *fer à repasser* ;

que, dans les *expositions* organisées à l'occasion des conférences, ne figurent que les travaux imposés par le programme ;

que *des cours* soient organisés pour les jeunes institutrices inexpérimentées.

IV. Organisation scolaire

Programmes

Les participantes demandent :

que le *Bulletin pédagogique* insère le programme de l'année au plus tard en mars ;

qu'il contienne des analyses littéraires plus nombreuses des chapitres de lecture imposés pour le cours supérieur ;

que l'on tienne compte des heures consacrées à l'ouvrage manuel dans l'établissement des programmes et la préparation des examens ;

qu'aux examens les problèmes correspondent aux problèmes étudiés pendant l'année et que certaines données soient simplifiées ;

que les notes des enfants débiles n'entrent pas en ligne de compte pour l'établissement de la moyenne générale de la classe.

Elles demandent s'il ne conviendrait pas, au moment où un nombre toujours plus grand d'enfants se présentent dans les écoles secondaires, de supprimer, à la campagne, la *troisième année du cours moyen* ?

Congés

Les participantes demandent l'unification des congés ;

la suppression des congés d'après-midi, remplacés par le système des 75 demi-jours ;

la libre disposition pour les maîtres de quatre semaines de vacances consécutives fixées longtemps à l'avance.

Enfants inadaptés

Les participantes insistent pour que le problème des classes spéciales soit mis à l'étude, et que ces classes soient créées dans les centres urbains et par régions.

Elles prient les autorités cantonales et communales d'aider au placement des enfants débiles et présentant des troubles mentaux :

a) en intervenant auprès des parents qui s'opposent à ce placement ;

b) en versant un subside scolaire.

Elles rappellent aux institutrices qu'elles doivent signaler à l'Institut médico-pédagogique les enfants présentant des troubles de langage.

Elles désirent que des séances d'information soient organisées avec le concours de l'Institut de pédagogie curative sur les moyens de déceler les caractériels et les débiles.

Elles demandent aux institutrices qui voient partir une de leurs élèves présentant des difficultés caractérielles ou morales de renseigner la maîtresse qui recevra cette enfant.

Education parascolaire

Les participantes demandent une intervention auprès de la Police locale de Fribourg, pour le contrôle des sorties tardives des enfants après 19 heures dans les rues, à la patinoire et le contrôle de leur présence dans les bars ou les cinémas, et, en général, elles demandent aux autorités communales de faire respecter l'art. 182 du règlement général des écoles primaires. Elles rappellent que les élèves des écoles secondaires sont soumises au règlement scolaire.

Elles souhaitent que soient appliquées partout les décisions concernant l'assistance des jeunes aux cinémas ;

que l'*Instruction publique* limite le plus possible les *autorisations* permettant de confier des ventes aux enfants.

que les *autorités* réagissent contre la *distribution*, sur les places de village de *journaux* pour enfants avec promesse d'abonnements à prix réduits ou de séances de cinéma pour attirer les acheteurs.

Elles insistent pour que l'école lutte contre certaines *lectures*, et elles préconisent entre autres ;

les lectures *O. S. L.*, les collections *Farandole*, *Rameau vert* éditions *Castermann*, écrits de *Jeanne Cappe*, *Trilby*, les journaux *Fripounet* et *Marysette*, *Ames Vailantes*, etc. collections et journaux dont la liste devrait paraître dans le *Bulletin pédagogique*. Elles rappellent que des revues peuvent être obtenues reliées aux *Librairies catholiques*, lesquelles d'ailleurs distribuent gratuitement des numéros réclames. Elles recommandent encore certaines lectures concernant les problèmes de la vie, mais à la condition que ces lectures soient préparées et se fassent en petits groupes ou individuellement.

Locaux scolaires

Les participantes demandent que ces locaux répondent aux conditions de l'hygiène et soient convenablement chauffés ; que les décisions concernant le *balayage* des classes soient appliquées.

Elles protestent contre les *assemblées communales* tenues dans les locaux scolaires et dont les souvenirs malodorants traînent plusieurs jours d'affilée, tandis que les élèves trouvent leurs encriers remplis de cendres.

Service sanitaire

Que les *visites médicales* soient plus régulières et plus approfondies !

V. Equipement matériel

Les participantes constatent que, parmi les nouveaux moyens techniques d'enseignement, l'*appareil de projections* est celui qui rend les plus grands services aux institutrices, aussi demandent-elles que les écoles en soient pourvues, ainsi que de *films fixes* et de *bibliothèques scolaires*.

La *radio* permettrait aux enfants de profiter des émissions *LA RADIO A L'ECOLE*.

Le *tourne-disque* serait fort utile pour les leçons de chant, de gymnastique, pour initier les enfants à la musique, pour créer un climat favorable.

Les participantes proposent de s'adresser à *Pro juventute*, section des loisirs, de pratiquer le ramassage des annuaires du téléphone, de s'inscrire à la *Guilde du disque*.

On demande au *Bulletin pédagogique* de publier des listes de disques, de recueils de chants et de poèmes, en plus des listes de livres, de magazines, de revues, de journaux d'enfants déjà demandés plus haut.

VI. Questions administratives

Les institutrices demandent que soient respectées les dispositions des *art. 17 de la loi et 41, 42 du Règlement* des écoles concernant les congés et les permissions.

Elles souhaitent qu'une ou deux mères de famille soient nommées dans les commissions scolaires.

VII. Au-delà de l'école primaire

Pour le passage à l'Ecole secondaire, les institutrices demandent :

des rencontres entre les Directeurs d'Ecoles secondaires et les institutrices des cours supérieurs ;

l'extension des examens d'admission à une journée au lieu d'une demi-journée, non pour augmenter les exigences et le nombre des épreuves, mais pour placer les enfants dans des conditions qui correspondent mieux à leur psychologie ;

l'unification de l'échelle des notes – portée à 6 avec possibilité d'utiliser les demies – ou à 10.

VIII. Formation et perfectionnement des institutrices

Les participantes demandent que les élèves des Ecoles normales soient mises en garde contre les voyageurs peu consciencieux qui viennent proposer aux jeunes institutrices des contrats d'achats inconsidérés : livres, meubles, trousseaux, etc. ;

que ces élèves soient mises au courant de la tenue des registres scolaires ;

que ces élèves fassent des *stages*.

Elles demandent pour les institutrices des cours de dessin, de chant, d'ouvrage manuel, la publication dans *le Bulletin pédagogique* des conférences des Semaines d'études.

Société des Institutrices

Les institutrices souhaitent que les réunions cantonales aient lieu deux fois l'an ;

que soit constitué un groupe de responsables chargées des sujets de conférences ;

que ces conférences soient données par des spécialistes, ;

que les réunions aient lieu alternativement le mercredi soir et le jeudi après midi ;

que les élèves de dernière année des Ecoles normales y soient invitées.

Suggestion finale

Tout en se déclarant heureuses d'avoir assisté aux Semaines pédagogiques, les institutrices souhaitent que ces « Semaines » présentent à l'avenir, un équilibre harmonieux entre les conférences théoriques et les démonstrations pratiques.

Avis officiel

Patentprüfung 1961

Goethe, Hermann und Dorothea (Reclam Nr. 55).

Bergengruen, Der Grosstyrann und das Gericht (Arche).

Erneuerungsprüfung 1961

Schiller, Braut von Messina (Reclam Nr. 60).

Mann, Tonio Kröger (S. Fischer Schulausgaben).

Pädagogik

Arthur und Erwin Kern, Sprachschöpferischer Unterricht, Herder, 1951.

Walter Guyer, Wie wir lernen, Eugen Rentsch Verlag, 1952.